

Image not found or type unknown



Convocation AG - délai d'urgence

Par **alpha1**, le **23/01/2016** à **14:38**

Bonjour,

J'ai reçu le 16 janvier une convocation à l'AG des copropriétaires de mon immeuble. L'AG étant prévue le 4 février, le délai de 21 jours n'est pas respecté. Le syndic invoque un délai d'urgence, en indiquant comme motif : "Problème d'affranchissement avec la Poste". Ce motif est-il valable pour justifier le recours au délai d'urgence ?

Merci de vos conseils.